

École Élémentaire Daniel Jeanney

1 rue de Normandie

25200 Grand-Charmont

03 81 32 00 70

ecole.daniel-jeanney.grand-charmont@ac-besancon.fr

Projet pédagogique Plus De Maîtres Que De Classes
2016 – 2017

Sommaire

1. Caractéristiques de l'école
2. Diagnostic, analyse de la situation
3. Axes prioritaires du projet pédagogique
4. Organisation pédagogique
5. Évaluation

1. Caractéristiques de l'école

a. Éléments de contexte :

L'école élémentaire Daniel Jeanney est située sur la commune de Grand-Charmont, dans le quartier des « Fougères » en Zone Urbaine Sensible (ZUS).

Quelques caractéristiques du quartier :

- En 10 ans le poids du quartier, dans la population communale, est passé de 40 % à 29 %. Il compte aujourd'hui 1459 habitants avec une part de ménages locataires HLM de 75 %.
- La part de la population immigrée dépasse 30% contre 26% dans les quartiers prioritaires de PMA (Pays de Montbéliard Agglomération).
- Le taux d'emploi est inférieur à la moyenne communale sur toutes les tranches d'âges.
- Le taux d'emploi des femmes âgées entre 15-64 ans se limite à 33% contre 54% dans PMA.
- La part des non diplômés est supérieure chez les femmes (36%) à celle des hommes (33%).

Sources : Contrat de Ville Unique 2015-2020, Pays de Montbéliard Agglomération

b. Effectif et organisation de l'école :

Au 22 septembre 2016 l'école accueille 206 élèves répartis dans 10 classes de la manière suivante :

Niveau	effectif
CP M Jeanningros	22 CP
CP Mme Guillen	21 CP
CP/CE1 Mme El Ouakaf	8 CP/10 CE1
CE1 Mme Bonnet	22 CE1
CE1/CE2 Mme Beuret	9 CE1/11 CE2
CE2 Mme Pernin	22 CE2
CE2/CM1 M Loyseau	9 CE2 / 11 CM1
CM1 Mme Pierre	23 CM1
CM1/CM2 M Simonin	8 CM1 / 10 CM2
CM2 M Lapprand	20 CM2
Total	206 élèves

L'équipe de l'école est stable. La majorité des enseignants exercent depuis plusieurs années sur l'école et sont titulaires de leur poste.

Les nouveaux enseignants ont obtenu leur poste par choix.

Les élèves de CP ont été scolarisés en maternelle à l'école Curie, située à proximité de l'école élémentaire (dans la même enceinte). Les enseignants de grande-section et de CP travaillent ensemble plusieurs fois par an lors des conseils de cycles ou de maîtres.

L'école bénéficie de l'intervention de deux maîtres E du RASED pour la prise en charge des élèves en difficulté des classes de CP et CE1.

M Claude, maître supplémentaire intervient dans les classes du cycle 2 depuis le mois de septembre 2013 (école pilote pour la mise en place de ce dispositif).

c. Caractéristiques du public accueilli

Catégories socioprofessionnelles des parents d'élèves :

CSP	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Très favorisées	6%	1,1%	0,7%	1,8%
Favorisées	5,3%	5,2%	2,5%	6,6%
Moyennes	37,6%	9,3%	5%	13,5%
Défavorisées	13,5%	32,1%	25%	41,7%
N.C.	37,6%	52,2%	66,7%	36,2%

L'école accueille un public majoritairement issu de classes sociales défavorisées.

La mixité sociale à l'école est extrêmement faible et reflète le manque de mixité sociale sur le quartier. Depuis 2015, l'établissement accueille plusieurs enfants allophones ayant le statut de réfugié.

2. Diagnostic, analyse de la situation

a. Atouts de l'école

Réseau d'éducation prioritaire :

L'école fait partie du réseau d'éducation prioritaire du collège de Sochaux depuis le mois de septembre 2015. L'entrée en éducation prioritaire a permis de maintenir des effectifs bas dans les classes. Les enseignants bénéficient de formations spécifiques REP portant sur les objectifs prioritaires du projet de réseau. Les classes de l'école participent régulièrement à des projets inter-degrés développés au sein du réseau.

Accompagnement éducatif :

L'appartenance de l'école au réseau d'éducation prioritaire permet aux élèves de profiter de la mise en place d'un accompagnement éducatif hors temps scolaire.

Plusieurs enseignants de l'école encadrent ainsi des activités sportives, culturelles ou de soutien scolaire après la classe. (2h par semaine)

Municipalité :

La municipalité de Grand-Charmont est investie dans le fonctionnement des écoles. Elle apporte son soutien en finançant le matériel scolaire des élèves (petit matériel et ressources pédagogiques) ainsi que des projets culturels et sportifs (spectacles offerts, prise en charge des transports au gymnase, prise en charge financière des séances de natation...).

La municipalité est également à l'origine du projet d'équipement de l'ensemble des salles de classe de l'école en TNI (tableaux numériques interactifs).

Les enseignants ont été formés à l'utilisation de cet outil et les élèves en bénéficient depuis septembre 2011.

Environnement du Pays de Montbéliard :

L'environnement culturel et sportif de PMA (Pays de Montbéliard Agglomération) est très riche. L'offre culturelle est variée : spectacles musicaux, théâtres, musées d'art, patrimoine historique, pavillon des sciences, maison de la nature, base nautique, complexes sportifs...

Les élèves de l'école profite de cet environnement riche tout au long de l'année au travers des projets mis en œuvre par les enseignants.

Réseau partenarial :

L'école bénéficie également de liens forts avec ses partenaires : Centre social, Maison de l'enfant et Programme de Réussite Éducative.

b. Axes retenus du projet d'école

Les axes de travail retenus dans le projet d'école correspondent aux axes du projet de réseau :

Axe 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun

Permettre l'acquisition par tous les élèves d'un langage oral correct au niveau syntaxique et lexical :

- Favoriser l'expression de tous les élèves dans toutes les disciplines
- Faire du langage oral une priorité dans toutes les disciplines en insistant sur le lexique, l'articulation et la syntaxe

Permettre l'acquisition par tous les élèves des formes et structures de langages écrits dans toutes les disciplines :

- S'appuyer sur le lien oral /écrit pour développer les compétences liées à la production de texte

Permettre à tous les élèves d'accéder à la compréhension de textes lus et entendus :

- Mettre en place des démarches qui favorisent une meilleure compréhension, et la mise en activité intellectuelle des élèves

Axe 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante

Développer un climat scolaire serein

- Favoriser les échanges entre pairs et avec les adultes
- Responsabiliser les élèves

Prévenir le décrochage scolaire

- Prendre en charge l'absentéisme et la difficulté scolaire par la mise en œuvre de différents dispositifs

Donner du sens aux apprentissages

- Développer les projets inter-cycles ou inter-degrés

c. Résultats des élèves

Évaluations CP RASED :

pourcentage d'élève ayant le taux de réussite indiqué

Taux de réussite des élèves	Septembre 2014	Septembre 2015	Septembre 2016
<25%	2,9%	0%	12,2%
25% - 50%	14,7%	21,9%	26,5%
50% - 75%	58,8%	56%	22,4%
>75%	26,4%	26,8%	38,7%

Évaluations de circonscription CE1 du dispositif PDMQDC juin 2016 :

	Pourcentage d'élève ayant 100% de réussite	Pourcentage d'élèves n'ayant pas répondu
Français (lecture compréhension)	64%	19%
Mathématiques (résolution de problèmes)	73%	20%

Évaluations CE2 septembre 2015 :

pourcentage d'élèves ayant le taux de réussite indiqué

Taux de réussite des élèves	Français	Mathématiques
<25%	0%	0%
25% - 50%	11,9%	23,8%
50% - 75%	23,8%	33,3%
>75%	64,2%	42,8%

Validation des paliers du socle commun :

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Palier 1 (fin CE1)	80%	87,2%	90,4%
Palier 2 (fin CM2)	83,8%	71,4%	81,2%

Évolution des prises en charge :

	2011-2012		2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016	
PPRE	14,8%		17,1%		12,1%		14,5%		12,8%	
Stages RAN	Proposés 21	Présents 15	Proposés 36	Présents 13	Proposés 21	Présents 15	Proposés 36	Présents 13	Proposés 47	Présents 21
APC	28,3%		42,2%		36,5%		41,7%		49,7%	
RASED	8,4%		7,4%		9%		8,7%		7,6%	
Taux de maintien	1,3%		5,8%		1,6%		1,3%		1 %	

d. Liens avec les partenaires (politique de la ville)

L'école Daniel Jeanney est au centre d'un réseau partenarial important :

Le PRE (Programme de Réussite Éducative) intervient auprès de certaines familles depuis sa création en 2006. Les repérages sont faits par les enseignants qui peuvent signaler les difficultés rencontrées par les familles lors de l'équipe pluridisciplinaire du PRE.

Des suivis personnalisés sont proposés chaque année à plusieurs élèves de l'école.

L'AOE (Association des Œuvres Éducatives) est un organisme social (agrémenté centre social) qui organise les activités périscolaires. Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) proposent des activités culturelles et sportives aux familles.

Au cours de l'année 2015-2016, 60 enfants de l'école ont pu participer aux TAP.

La « maison de l'enfant », sous la direction de l'AOE, prend en charge l'accueil périscolaire après l'école. Des partenariats sont mis en place avec cette structure sur certains projets : tri des déchets, expositions culturelles, jardin d'école...

L'AOE organise également le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité) au sein de l'école. Une aide aux devoirs est ainsi proposée à certains élèves (en concertation avec les professeurs) chaque soir après le temps scolaire.

e. Ressources pédagogiques/numériques

Depuis 2011, toutes les classes de l'école bénéficient de TNI. Cet équipement apporte un support pédagogique très intéressant pour les enseignants.

L'école dispose également d'une salle informatique équipée d'ordinateurs et d'une bibliothèque enrichie régulièrement.

3. Axes prioritaires du projet pédagogique

Objectif du projet initial (2013-2014) :

Le projet « plus de maîtres que de classes » doit permettre un accompagnement plus régulier et plus précis des élèves en difficultés par les enseignants.

Il doit favoriser un étayage basé à la fois sur les méthodes et les apprentissages.

Pour cette raison, les dispositifs retenus favorisent la co-intervention et le travail en groupe pour éviter d'une part de sortir les élèves de la classe et agir d'autre part directement au moment des apprentissages, là où l'activité intellectuelle de l'élève doit être sollicitée.

L'enseignant de la classe peut consacrer davantage de temps aux élèves en difficulté.

La co-intervention a également pour objectif de développer une pédagogie explicite et de créer un climat de bienveillance et d'encouragement pour tous les élèves.

Évolution du dispositif depuis sa mise en place :

Depuis sa mise en place en septembre 2013, le dispositif « PDMQDC » a évolué.

Des bilans sont réalisés chaque fin d'année pour identifier les points positifs et négatifs du dispositif, de manière à l'adapter au mieux aux besoins des élèves.

Bilan du dispositif 2015-2016 :

voir annexe 1 : « évaluation du dispositif PDMQDC 2015-2016 »

4. Organisation pédagogique 2016_2017

a. méthodologie :

M Claude, maître supplémentaire, poursuivra ses interventions au cycle 2 et en GS de maternelle.

Les domaines de travail ciblés sont :

En français :

- Acquisition du code (CP, périodes 1 et 2)
- La compréhension (lecture)
- Le passage à l'écrit (rédaction)

En mathématiques :

- La résolution de problèmes

Une attention toute particulière sera portée, cette année, sur le passage de l'oral à l'écrit du CP au CE2.

Interventions en grande-section de maternelle :

Les effets positifs des interventions du maître supplémentaire en GS (constatés par les enseignants du CP) nous incitent à reconduire celles-ci dès la 3^e période (voir tableau de l'organisation périodique). Les objectifs visés sont :

- établir une continuité entre la fin du cycle 1 et le cycle 2
- développer une méthodologie, en compréhension de lecture, identique en GS et au CP

Progressions de cycle :

Pour répondre aux points de vigilance identifiés lors de l'évaluation du dispositif 2015-2016, les enseignants du cycle 2 ont élaboré, pour cette année scolaire, des progressions en rédaction et en résolution de problèmes, adaptées au dispositif et concernant tous les niveaux du cycle (du CP au CE2). L'objectif de ces progressions de cycle est de donner de la cohérence dans les apprentissages sur un même niveau et de favoriser la continuité tout au long du cycle 2.

Organisation de la co-intervention sur les double-niveaux :

Une organisation particulière a été mise en place sur les 3 classes en double-niveaux de l'école (CP-CE1 ; CE1-CE1 ; CE2-CM1).

Ces 3 classes sont voisines géographiquement pour faciliter des décroisements pour permettre la co-intervention du maître supplémentaire et de l'enseignant de la classe sur un niveau unique (ex : *co-intervention avec l'ensemble des CE1 et l'enseignant des CE1/CE2 pendant que les CE2 travaillent en autonomie dans la classe voisine avec l'enseignant des CP/CE1*).

b. Organisation périodique retenue pour 2016_2017 : **voir annexe 2**

L'organisation périodique 2016-2017 a été modifiée suite au bilan du projet 2015-2016.

Le principal changement réside dans les interventions en classe de GS dès le début de la 3^e période.

Concernant la fréquence des interventions du maître supplémentaire le choix d'une régularité tout au long de l'année permet de développer des habitudes et des repères pour faciliter l'entrée dans les apprentissages.

Le nombre d'interventions par semaine évolue au cours de l'année en fonction des besoins identifiés pour chaque niveau.

5. évaluation

L'évaluation du dispositif se fera au travers de 4 outils :

- Les évaluations CP organisées par le RASED
- Les évaluations de circonscriptions élaborées pour le dispositif PDMQDC (passées en fin de CE1)
- Les évaluations de CE2
- Le tableau d'analyse complété par les enseignants qui tient lieu de bilan annuel du projet (annexe 1)

Évaluation du dispositif PDMQDC 2015-2016 ; École élémentaire Daniel Jeanney, Grand-Charmont

Les effets positifs repérés « Qu'est-ce qui est efficace dans notre école ? »		Les facteurs de l'efficacité « Qu'est-ce qui a conduit à ces effets positifs ? »			Les points de vigilance « Quels sont les éléments qui nécessitent une attention particulière ? »	
Quelles sont les situations d'apprentissage dans lesquelles le travail à deux apporte une réelle plus-value ?	Sur quelles dimensions peut-on observer des progrès ?	Organisation retenue	Autres critères favorisant l'efficacité	Gestes professionnels favorisant		
CP	<ul style="list-style-type: none"> - écriture : graphisme et production d'écrit - phonologie (code) - lecture - compréhension - résolution de problèmes 	<ul style="list-style-type: none"> - qualité et volume des productions - prise de parole des « petits parleurs » - qualité des reformulation - représentation des situations - résolution par le schéma 	<ul style="list-style-type: none"> - co-intervention - demi-groupes - groupes de niveau (accompagnement) 	<ul style="list-style-type: none"> - fréquence et régularité - échanges de pratiques entre enseignants - observation de la classe par l'enseignant - mise en scène de certaines situations (enseignement à deux voix) 	<ul style="list-style-type: none"> - pédagogie explicite - manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place une progression commune (3 classes) en écriture - progression commune en résolution de problèmes (en cours d'élaboration) - varier les supports
CE1/ CE2	<ul style="list-style-type: none"> - lecture - compréhension - rédaction -résolution de problèmes 	<ul style="list-style-type: none"> - qualité des prises de parole - dialogue/débat entre élèves - capacités d'analyse et de réflexion des élèves - explicitation des démarches - amélioration de la compréhension 	<ul style="list-style-type: none"> - co-intervention - demi-groupes - groupes de niveau (accompagnement) - enseignement en parallèle 	<ul style="list-style-type: none"> - sollicitation et temps de parole accrus - fréquence et régularité - choix d'une méthode commune à toutes les classes (« Lectorino » / « Résoudre des problèmes ») - complémentarité des compétences des enseignants -carnet de leçon et de lecture commun 	<ul style="list-style-type: none"> - favoriser les débats de classe - abandon de la pédagogie frontale - bienveillance - écoute - formalisation des démarches 	<ul style="list-style-type: none"> - passage de l'oral à l'écrit (dictée à l'adulte/cahier d'écrivain) - varier les supports écrits - varier les modalités de reformulation (dessin, théâtre...) - Favoriser l'explicitation des démarches - transmission des carnets de leçon du CE1 au CE2

Organisation périodique PDMQDC école élémentaire Daniel Jeanney 2016 – 2017

4 à 8 heures par semaine	2 à 5 heures par semaine

Classe	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
GS			Lecture compréhension/ reformulation	Lecture compréhension/ reformulation	Lecture compréhension/ reformulation
CP (2 classes)	- Lecture découverte pour améliorer la compréhension et enrichir le vocabulaire. - Écriture - Codage - Compréhension/ résolution de problèmes	- Lecture découverte pour améliorer la compréhension et enrichir le vocabulaire. - Écriture - Codage - Compréhension/ résolution de problèmes	- Lecture découverte pour améliorer la compréhension et enrichir le vocabulaire. - Production de texte - Compréhension/ résolution de problèmes	- Lecture découverte pour améliorer la compréhension et enrichir le vocabulaire. - Production de texte - Compréhension/ résolution de problèmes	- Lecture découverte pour améliorer la compréhension et enrichir le vocabulaire. - Production de texte - Compréhension/ résolution de problèmes
CE1 (2 classes)	- Lecture : renforcement phonologique, fluence de lecture, compréhension. - Rédaction - Compréhension /résolution de problèmes	- Lecture : renforcement phonologique, fluence de lecture, compréhension. - Rédaction - Compréhension /résolution de problèmes	- Lecture compréhension - Rédaction - Compréhension /résolution de problèmes	- Lecture compréhension - Rédaction - Compréhension /résolution de problèmes	- Production d'écrit : réinvestissement des compétences développées en étude de la langue. - Compréhension /résolution de problèmes
CE2 (2 classes)	- Lecture compréhension, fluence. - Compréhension /résolution de problèmes	- Lecture compréhension, fluence. - Compréhension /résolution de problèmes	- Lecture compréhension - Rédaction - Compréhension /résolution de problèmes	- Lecture compréhension - Rédaction - Compréhension /résolution de problèmes	- Lecture compréhension - Rédaction - Compréhension /résolution de problèmes